

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 7 avril 2026 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 28 Votants : 33

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 31 mars 2026 s'est réuni le mardi 7 avril 2026 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CARUHEL Maud, PASCAL Alain, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, VERDIER Françoise, BLANCHARD Stéphane, QUERE-GRIMES Joëlle, Adjoint. CERUTI Michel, BROUET Véronique, MARTINO Stéphane, LALANNE Christine, BLANC Nathalie, GASSER Anne-Laure, EL AMRANI Nadia, BAYLE Romain, MAROT Emilie, CHAUFFOURNIER Pierre-Yves, FEYRIT Pierre, FAISANDIER Luc, CASAGRANDE Serge, BELACEL André, BIANCHI Stéphane, CLARE, Nathalie, FAURE Sonia, BONNET Christelle, PERALI Valérie, FRANCIS Stéphane, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : BORDERIE Philippe, NOSMAS Karen, BORDERIE Sophie, JONES Jason, ROTACH Christelle,

Pouvoirs : de BORDERIE Philippe à BAYLE Romain, de NOSMAS Karen à BLANCHARD Stéphane, de BORDERIE Sophie à HOCQUELET Joël, Maire, de JONES Jason à CARUHEL Maud, de ROTACH Christelle à PERALI Valérie

E.17

Délibération actualisant le tableau des effectifs et des emplois

Le tableau des effectifs et des emplois de la ville de Marmande doit être actualisé afin de permettre :

- o la transformation de la quotité de travail de l'emploi à temps non complet en parcours emploi compétences (PEC) au service des espaces verts.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code Général de la fonction publique,

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Vu les articles du code du Travail L.5134-19-1 et L.5134-34 relatifs aux dispositions des CUI-CAE,

Vu la circulaire n° DGEFP/SDPAE/MIP/MPP relative aux parcours emploi compétences,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2026.B.03 du 27 février 2026 ainsi que ses trois annexes, portant actualisation du tableau des effectifs et des emplois,

Il est nécessaire de faire évoluer le tableau des emplois et des effectifs, et notamment l'annexe 2, afin de permettre la modification de la quotité de travail de l'emploi à temps non complet en parcours emploi compétences (PEC) au service espaces verts, avec un passage de 17 heures 30 à 16 heures hebdomadaires.

- **Transformation d'emploi :**
- Emploi non permanent

TRANSFORMATION D'EMPLOI :								
Numéro d'ordre	Type emploi	Libellé emploi	TC / TNC	Quotité	Cat.	Fillière(s)	Grade(s) (CE = cadre d'emploi)	motif contrat (le cas échéant) CGFP
Emploi <u>avant</u> modification :								
PEC-00001	Parcours emploi comp.	Agent espaces verts	TNC	17,5/35	Sans catégorie	Sans filière		C. Trav. L.5134-20 et s.
Emploi <u>après</u> modification :								
PEC-00001	Parcours emploi comp.	Agent espaces verts	TNC	16/35	Sans catégorie	Sans filière		C. Trav. L.5134-20 et s.

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

Approuve la transformation de l'emploi non permanent à temps non complet suivant :

TRANSFORMATION D'EMPLOI :								
Numéro d'ordre	Type emploi	Libellé emploi	TC / TNC	Quotité	Cat.	Fillière(s)	Grade(s) (CE = cadre d'emploi)	motif contrat (le cas échéant) CGFP
Emploi <u>avant</u> modification :								
PEC-00001	Parcours emploi comp.	Agent espaces verts	TNC	17,5/35	Sans catégorie	Sans filière		C. Trav. L.5134-20 et s.
Emploi <u>après</u> modification :								
PEC-00001	Parcours emploi comp.	Agent espaces verts	TNC	16/35	Sans catégorie	Sans filière		C. Trav. L.5134-20 et s.

Indique que les crédits nécessaires sont inscrits sur le budget principal 2026 (chapitre 012).

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Votants : 33 - Abstentions : 00 - Exprimés : 33
Contre : 00 - Pour : 33 - Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 7 avril 2026

La Secrétaire de séance
Maud CARUHEL



A blue circular official stamp of the Mairie de Marmande (Lot-et-Garonne) is partially obscured by a handwritten signature in blue ink.

Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET



A blue circular official stamp of the Mairie de Marmande (Lot-et-Garonne) is partially obscured by a handwritten signature in blue ink.

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 09/04/2026
et de sa transmission au contrôle de légalité le 10/04/2026

La Secrétaire de séance
Maud CARUHEL



A blue circular official stamp of the Mairie de Marmande (Lot-et-Garonne) is partially obscured by a handwritten signature in blue ink.

Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET



A blue circular official stamp of the Mairie de Marmande (Lot-et-Garonne) is partially obscured by a handwritten signature in blue ink.